

## **Rapport d'activité de GEMME-France 4 juin 2014**

GEMME a été créé, le 19 décembre 2003, et la section française, GEMME-France, le 21 mai 2009. Depuis cette date, le dynamisme de notre section est à souligner.

### **- COLLOQUES**

À la suite des premières assises internationales qui se sont tenues à Paris les 16 et 17 octobre 2009, à l'initiative de Gemme, un réseau international des acteurs de la médiation a été créé, comprenant des personnalités du monde judiciaire des 5 continents.

Fort de ce succès, Gemme-France organise depuis 2009, tous les ans, les Assises internationales de la médiation judiciaire : Après Fort-de-France, du 16 au 19 novembre 2011, Aix-en-Provence du 4 au 7 juillet 2012, puis du 4 au 6 juillet 2013, cette année, les cinquièmes assises internationales de la médiation judiciaire, se tiendront à Biarritz du 3 au 5 juillet 2014. Des intervenants venus du Canada, du Brésil, de Belgique, de Hongrie, d'Italie, du Maroc et du Vietnam donneront à ces assises un caractère international.

### **- SESSIONS DE FORMATION**

Une équipe de Gemme-France a animé une session de formation du 2 au 4 juillet 2013 qui avait pour but d'initier les magistrats et autres acteurs de la médiation aux techniques de communication, de leur donner les outils susceptibles d'entraîner l'adhésion à la décision, de concilier ou de proposer la médiation. Elle a réuni une vingtaine de personnes.

Cette session de formation était organisée par la Conférence internationale de la médiation pour la justice (CIMJ-ICOMEJ) avec la participation active de GEMME-France. Les participants inscrits venaient d'horizons différents : Conseil de l'Europe, Haïti, Hongrie, Roumanie, Suisse, Belgique, Italie...,

Des formateurs de pointe sont venus du Canada et de diverses régions de France pour animer ces deux jours de formation.

En 2014, une session de formation est prévue à Biarritz. Elle sera animée par des formateurs prestigieux venus du Canada, du Brésil, d'Italie et de France

### **LES GROUPES DE TRAVAIL**

GEMME-France a organisé un groupe de travail autour de la réforme des conseils de prud'hommes. Dans le cadre de cette réflexion, des conseillers prud'hommes, élus du personnel, praticiens, juges départiteurs, conseillers des cours d'appel et de la Cour de Cassation se sont réunis avec des représentants des organisations syndicales. Deux membres de ces organisations syndicales (CFTC et FO) intervenaient au nom de leur syndicat.

Ces échanges de haut niveau pour rendre la justice prud'homale plus rapide et plus efficace ont été rassemblés dans l'ouvrage « Conciliation et médiation prud'homales. » Il est à noter, que les syndicats sont opposés à la médiation, qui, selon eux, ferait double emploi avec la conciliation. Les échanges avec les organisations syndicales se sont donc limités à une réflexion sur la conciliation prud'homale.

### **LES AVIS de GEMME-France**

Gemme-France est un interlocuteur des institutions gouvernementales.

À l'issue de trois journées de réflexion en groupes de travail, avec les syndicats, GEMME-France a déposé, en juin 2013, un rapport à Madame Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la justice, contenant des propositions pour développer la conciliation prud'homale.

### **- EDITIONS DES TRAVAUX ET ARTICLES DES MEMBRES DE GEMME**

Les Editions l'Harmattan ont proposé aux membres de Gemme de publier leurs

travaux, articles, livres ou autres ouvrages en coédition « Gemme-L'Harmattan ». Une commission a été créée, sous la coordination de Jacques Salzer pour sélectionner les ouvrages à éditer. (L'Harmattan est diffusé dans tous les pays francophones et le site L'Harmattan reçoit plus de 60.000 visites par jour.)

Une bibliothèque « Gemme » a ainsi été créée pour publier deux types d'ouvrages : les actes des colloques et les écrits des membres de Gemme sur la médiation ou la conciliation (livres ou articles).

- GEMME-France a déjà publié, en janvier 2012, **le guide pratique de la médiation et de la conciliation** aux éditions L'Harmattan. Cet ouvrage a été conçu par une équipe composée de juges, avocats, universitaires, sous la direction de Françoise Thieullent-Maréchal.

Le guide pratique, écrit à l'intention des juges qui souhaitent inviter les parties à aller en médiation, comprend une présentation générale de la médiation, les spécificités de la médiation familiale, prud'homale, commerciale. Le titre II est réservé à la conciliation menée par un conciliateur de justice ou par le juge et comprend un chapitre spécifique sur le droit des entreprises ou exploitations en difficulté. Dans une 2e partie les principaux textes européens et nationaux sont reproduits. La 3e partie comprend des modèles d'ordonnances, de lettres, d'accords qui sont une aide précieuse pour les praticiens de la médiation.

**GEMME-France a également publié aux éditions L'Harmattan deux autres livres en 2013 et 1 en mai 2014 :**

- **Conciliation et médiation prud'homales**
- **Conciliation et médiation commerciales, sous la direction de Béatrice Blohorn-Brenneur**
- **Le médiateur professionnel en action et en mots, sous la direction de Michèle Lenoble, Eric Battistoni et Fédérica Oudin.**

**Les deux premiers livres reprennent les interventions faites sur ces thèmes (prud'hommes et commerce) aux colloques de Fort-de-France, Paris et Aix-en-Provence. Le troisième pourra ouvrir le chemin du futur lexique de la médiation.**

Deux autres livres devrait paraître dans les mois prochains :

- Conciliation et médiation administrative
- Médiation pénale

L'accent va, en effet, être mis, en 2015, **sur la médiation administrative**. Le conseil d'administration de GEMME-France a donné mandat à notre collègue, Pierre Guerder, pour prendre contact avec le vice président du Conseil d'État, Monsieur Sauvé, pour organiser, au Conseil d'État, un colloque sur la médiation administrative, probablement en 2015. Par ailleurs, et dans le même but, des contacts ont été pris avec le vice président du tribunal administratif de Grenoble (qui commence une expérience de médiation devant le tribunal administratif de Grenoble).

#### **LE SITE INTERNET ET LISTES DE DISCUSSION**

1- Le site de Gemme-France est régulièrement tenu à jour, grâce à la participation active et au dévouement de Gilbert Cousteaux, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse. Il constitue une mine d'informations pour les actualités (colloque, sessions de formation, parution de livres), la législation, la jurisprudence, et la bibliographie.

Le site de Gemme est mis à jour grâce à l'implication et au dynamisme de François Staechelé, président de chambre à la cour d'appel de Metz.

Il est prévu une modification prochaine du site pour le moderniser et le rendre plus performant.

2- François Staechelé gère également une liste de discussions qui donne les actualités

sur la médiation en France et en Europe. Notre collègue assume une veille des informations et trie pour nous les plus importantes afin de ne pas encombrer nos boîtes mail. Les membres de Gemme-France à jour de leur cotisation peuvent y adhérer.

Une autre liste de discussion qui fait part des activités de notre section est également active.

#### **RAYONNEMENT DE GEMME-France**

Cette année encore, c'est la Hongrie qui nous invite à un colloque les 5 et 6 septembre 2014.

#### **ACTIONS FUTURES**

- Parmi les actions en chantier, il est **prévu la mise à jour du guide pratique de la médiation et de la conciliation**, pour rédiger la partie concernant la médiation conventionnelle.

- Il est également prévu **l'édition d'un livre sur le panorama de la médiation dans les 28 pays de l'Union européenne**. Ce livre sera réalisée à partir des questionnaires mis au point à l'occasion du colloque donné pour les 10 ans de gemme, où les 28 pays de l'Union Européenne devraient être représentés. Candice Etienne, stagiaire en master de l'Université Lyon II Lumière en a fait la synthèse.

- Gemme-France est l'organisateur de l'événement qui aura lieu, à Paris, à la cour d'appel et à la Cour de cassation, les 5 et 6 juin 2014 pour fêter les 10 ans de la création de Gemme (19 décembre 2003). 250 personnalités du monde judiciaire y sont attendues parmi lesquels des ministres de la Justice et présidents de Cours suprêmes.

- Gemme-France organise également un colloque international qui se tiendra à Biarritz dans les prestigieux locaux du casino, en face de l'océan, les 3, 4 et 5 juillet 2014.

- Notre association est enfin un des principaux partenaires du séminaire international de Jérusalem qui se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 novembre 2014 sur le thème « Jérusalem est-elle une ville de médiations ? ». 80 personnes sont attendues. Ce séminaire devrait être suivi d'un colloque international à Jérusalem en 2015 ou en 2016.

#### **MEMBRES DE GEMME-France**

GEMME-France comprend aujourd'hui 96 membre (75 magistrats et 21 membres associés), à jour de leur cotisation. Elle compte aussi de nombreux sympathisants.